

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

**La capitale du mouridisme va
se déplacer ce samedi 11
février à Diour-bel pour les
besoins de la 2e édition des
Journées culturelles.**

Date de mise en ligne : dimanche 12 février 2012

- Actualités de la Communauté Mouride -

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

L'édition de cette année se tient dans un contexte très particulier, parce que coïncidant avec le centenaire de la mise en résidence surveillée de Serigne Touba, père de Cheikh Mouhamadou Mous-tapha Mbacké et fondateur de la confrérie mouride.

UN LIVRE SUR LE PREMIER KHALIFE DES MOURIDES

Cette année, un livre sur la vie et l'oeuvre de Serigne Mouhamadou Moustapha écrit par le comité scientifique de Darou Khoudoss sera édité en trois langues que sont le français, l'arabe et l'anglais. Il sera mis à la disposition des personnes qui vont honorer de leur présence la manifestation. Pour cet évènement, un million de personnes sont attendues dans cette ville sans réceptifs hôteliers. A Keur Goumack, quartier où vont se dérouler les manifestations, les membres du comité d'organisation sont à pied d'oeuvre avec l'installation des bâches pour accueillir les hôtes.

Interpellé sur le sens de cet évènement, le chargé de la communication de ces Journées culturelles con-fie : « Ces Journées revêtent trois ca-rac-tères : la journée en sou-venir de Cheikh Mouhamadou Mous-ta-pha ; le baptême du ga-mou, parce que Cheikh Mou-ha-madou Mous-ta-pha est un homonyme du Prophète Moha-med ; et aussi le centenaire de la résidence surveillée. Elles visent aussi à rappeler les attitudes qui permettent de surmonter les difficultés et de veiller à ce que le Sénégal soit élargi. »

Toutefois, il a tenu à décerner une mention honorable à l'Etat pour avoir respecté tous les engagements qu'il avait pris lors du Comité régional de développement (Crd) consacré à cet évènement. D'après toujours le chargé de la communication de ces Journées culturelles, le marabout a demandé « aux talibés qui viennent ici, de considérer les journées culturelles comme les travaux des champs de Khelcom que Serigne Saliou Mba-cké nous confiait. C'est-à-dire on se cotisait et on préparait pour nous-mêmes ». N'empêche, le co-mi-té d'organisation va mobiliser pour l'évènement 4 tonnes de riz et 60 boeufs environ.

Pour rappel, Serigne Mouhama-dou Moustapha Mbacké, père de Serigne Cheikh Mbacké Gaïndé Fat-ma, a vu le jour en 1888 à Da-rou Salam. Il est le fils de Sokhna Aminata Lô. C'est lui qui entreprit la construction de la Grande mosquée de Touba. Il a instauré le respect en donnant un cachet particulier au ndigël. C'est-à-dire « quand l'autorité parle et donne un ordre, tous les talibés sont obligés de s'y conformer. » Rappelé à Dieu le 13 juillet 1945, Serigne Mou-hamadou Moustapha Mbacké a laissé un souvenir impérissable dans le milieu mouride avec la construction de plusieurs villages comme Tindody, Bayla etc.